



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2025

AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI :

QUE conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 14 avril 2026 à 19 h 30.

DONNÉ à Matagami, ce 2 avril 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 2 avril 2026, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 avril 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe